



CECI N'EST PAS UNE BASSINE* !

* Bassine = réserve de substitution pour l'irrigation agricole

Si je suis construite, ce sera à Migné, au Coudray.

Je contiendrai 500 000 m³ d'eau sur 7 hectares, avec une profondeur de 11 m. Je mesurerai 510 m sur 180 m, mais mon emprise totale sera de 12,9 hectares dans une zone qui était inconstructible dans le Plan Local d'Urbanisme.

POLLUANTE ?



Les nouvelles cultures qui seront irriguées grâce à moi entraîneront-elles un surcroît de nitrates et de pesticides vers la nappe ?

Les irrigants ont promis d'être vigilants, mais ils n'ont pris aucun engagement en faveur de méthodes de cultures moins polluantes...

COÛTEUSE ?



Je coûterai 2,2 millions d'euros, mais à peine 1,5 million pour le contribuable...

Je ferai partie d'un lot de six bassines sur le bassin de l'Auxance qui coûteraient une douzaine de millions d'euros pour le bénéfice de 34 adhérents. Vu le cours bien bas du maïs, il leur faudra arroser des cultures sacrément rentables !

DÉMESURÉE ?



Je n'aime pas être traitée de *bassine* !

Je n'ai rien à voir avec un vulgaire réservoir qui récupère de l'eau de pluie. Moi, je serai remplie par pompage dans les nappes souterraines.

Je serai un véritable lac artificiel creusé et rehaussé par des digues de 10 m de haut !

TROMPEUSE ?



Je vais servir à sécuriser l'irrigation des cultures de quelques exploitants en leur permettant de contourner les restrictions d'arrosage en été.

Mon astuce est simple : je prélèverai l'eau par anticipation, six mois avant que la sécheresse ne se déclare. Le demi-million de m³ que je pomperai en décembre dans les nappes ne sera pas prélevé en juillet ni dans l'Auxance ni dans les nappes. Sur le bassin de l'Auxance, 2,5 millions de m³ seront prélevés en hiver pour le remplissage des retenues, mais 2 millions de m³ continueront à être pompés en été, soit un total de 4,5 millions de m³, nettement plus que le prélèvement annuel moyen observé par l'État à 3,38 millions de m³ et que le projet prétend réduire.

Grâce à moi, on consolidera le volume d'irrigation tout en faisant croire qu'on économise l'eau !

MA RÉALISATION CONSTITUERAIT UN GRAVE DÉTOURNEMENT D'UN BIEN COMMUN, L'EAU, AU PROFIT DE QUELQUES-UNS.



ADEMA

Association de Défense de l'Environnement de Migné-Auxances

Contact : C.S.C de la Comberie - 10 rue de la Comberie - 86440 Migné-Auxances

Courriel : asso.adema@yahoo.fr

SACCAGE DE LA RESSOURCE EN EAU, POMPAGE DE L'ARGENT PUBLIC : BASSINES, NON MERCI !

41 RÉSERVES SUR LE BASSIN DU CLAIN : UN PROJET COLOSSAL POUR RENFORCER L'IRRIGATION AGRICOLE

11,2 millions de m³ d'eau seraient stockés et disponibles en été, malgré la sécheresse, permettant aux 191 adhérents des *bassines* de planifier de nouvelles cultures irriguées à haute valeur ajoutée. Bel avantage sur les concurrents : en cas de sécheresse, les irrigants non sociétaires des *bassines* n'auraient droit qu'à des volumes très diminués et les nouveaux venus n'auraient rien...

MISE EN DANGER DE L'EAU POTABLE

Les nouvelles cultures irriguées devraient avoir de hauts rendements pour compenser les 6,50 € que coûterait le m³ stocké. Cela signifie de nouveaux apports de nitrates et de pesticides, alors que les forages et captages de ce bassin connaissent de nombreux dépassements de la norme de qualité (50 mg/litre pour les nitrates). Au-delà de ce seuil, impossible de fabriquer de l'eau potable.

C'est ce qui explique les avis défavorables de l'Agence Régionale de Santé et d'Eaux de Vienne, producteur d'eau potable, sur ce projet.

Les sociétaires des *bassines* ne veulent prendre aucun engagement de diminution des nitrates et pesticides, même en les limitant aux aires d'alimentation des captages d'eau potable. Aucun engagement ni sur des pratiques agricoles moins polluantes, ni sur des conversions au bio. Ils entendent profiter de l'eau stockée pour développer une agriculture intensive plus rentable.

Les *bassines*, ce sont donc davantage de sols lessivés par l'arrosage, et encore plus d'infiltrations de nitrates et de pesticides dans les nappes !

LE PARI DE QUELQUES-UNS MET EN DANGER RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES

On pompe en début d'hiver, avant de savoir si les pluies suffiront à remplir les nappes avant l'été. Le risque est énorme : faute d'eau dans les nappes superficielles, qui alimentent en période d'étiage rivières et zones humides, nous aurons des assècs et des poissons morts...

LE TOUT AU FRAIS DU CONTRIBUABLE

Ce beau programme serait financé à 70 % par l'Agence de l'eau grâce à nos factures d'eau, soit environ 50 millions sur un total de 72 millions pour les 41 retenues du Clain et leurs 191 bénéficiaires. Mais le citoyen financerait aussi un peu plus les usines de dépollution de l'eau puisque les *bassines* renforceraient un système agricole polluant.

ATTENTION, MIRAGE !

Derrière l'argent public, il n'y a pas d'intérêt public, car pas d'économie d'eau ! On oublie l'urgence climatique... Avec les *bassines*, on continuerait à prélever autant d'eau ! La prétendue économie consisterait à une diminution des prélèvements d'été, compensée par les pompages d'hiver !

Pourtant la consommation actuelle des irrigants entraîne déjà un déséquilibre entre la ressource disponible et les prélèvements ! Le niveau des nappes est insuffisant presque partout et les débits désastreux des rivières les empêchent de s'épurer, ce qui aggrave la pollution.

EN CONCLUSION, LA SEULE SOLUTION :

- Reconquérir qualité et quantité de l'eau ;
- Partager la ressource par concertation entre tous les usagers ;
- Définir ensemble les besoins et possibilités du territoire, en particulier en matière de cultures irriguées ;
- Respecter les priorités que la loi donne à l'eau potable et aux milieux aquatiques.

PÉTITION EN LIGNE

Signez la pétition sur le site internet : www.vienne-nature.asso.fr